L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 12 JUILLET 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No 83, rue de Chartres.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 12 JUILLET 1851.

POURSUITES JUDICIAIRES.

Le juge Larue a profité hier de la réunion du grand jury pour lui adresser quelques instructions relatives à la violation de la loi contre le duel. Il a appelé l'attention des membres du jury sur la rencontre qui avait eu lieu la veille entre le docteur Hunt et M. Frost, rencontre fatale à ce dernier et qui exige, a dit le magistrat, l'intervention de l'autorité judiciaire. Le juge Larue après avoir donné lecture de la loi qui décrète la peine de mort contre le combattant qui tue son adversaire en duel, a déclaré au grand jury que l'égalité devant la justice du pays doit être complète, absolue, illimitée, et que les coupables, qu'ils appartiennent aux rangs élevés de la société ou aux classes infimes, relèvent tous indistinctement des tribunaux chargés de protéger la vie et la fortune des citoyens.

Le grand jury s'étant retiré dans la salle des délibérations et rentré peu après dans l'enceinte du tribunal, et a demandé qu'un ordre d'arrestation fut immédiatement décerné contre le docteur Hunt, comme prévenu du crime de meurtre, et contre les témoins des deux combattans, savoir: MM. Victor Ker, le colonel Bell, J. H. Maddox et Bouligny, comme prévenus de complicité.

L'ordre a été décerné sur le champ, mais hier soir aucun des prévenus n'avaient encore été arrêté.

ENQUÊTE.

Le coroner a tenu hier matin une enquête sur le corps de M. Frost, tué en duel par le docteur Thomas Hunt dans la journée de jeudi, 10 du courant.

Le docteur Landreaux a examiné la blessure en présence du jury et a extrait la balle. Ce lecteur pèse environ trois quarts d'once: elle a pénétré au côté gauche près du bras, a traversé les poumons, écrasé l'omoplate droite et s'est logée sous la peau dans l'épaule opposée au côté où elle est entrée. La balle était aplatie.

M. John Crickard a deposé qu'il avait été présent au duel. Le combat a eu lieu jeudi vers l'heure de l'après-midi, derrière les casernes, à environ trois milles au-dessous de la ville. Les combattans étaient le docteur Thomas Hunt et le défunt; ils avaient chacun pour arme un fusil à deux coups chargé à balle. Ils ont été placés à quarante pas de distance. Au second feu, M. Frost est tombé mortellement blessé. Transporté dans une salle [illegible], il a expiré un quart d'heure après.

Le jury d'enquête a rendu un verdict basé sur les faits qui précèdent.

SALUBRITÉ PUBLIQUE.
Nouvelle-Orléans.

Il vient de paraître un ouvrage peu fait pour rassurer les esprits et qui est de nature à ouvrir les yeux à l'autorité. Nous voulons parler de l'opuscule dans lequel le docteur Simonds traite de la mortalité à la Nouvelle-Orléans et des causes qui la produisent. Les chiffres cités dans la brochure et les rapprochemens que l'on rencontre à chaque page inspirent instinctivement une frayeur à laquelle on cherche en vain à se soustraire. Ces chiffres, puisés à une source officielle, sont exacts, nous le savons, mais ces conclusions tirées par l'auteur ne sont-elles pas trop absolues? Nous voudrions le croire, mais nous craignons malheureusement qu'il n'ait que trop raison.

M. Simonds déclare hardiment que la Nouvelle-Orléans est la ville la plus insalubre de l'Union, et il s'applique à le démontrer en publiant le tableau comparatif de la mortalité dans les grands centres de population des Etats-Unis. En pareille matière les faits valent toujours mieux que le raisonnement, et le docteur Simonds ne s'appuie que sur des faits. Faisant la part de la mortalité extraordinaire causée par les épidémies, la part de celle qui se déclare parmi les émigrans que la maladie et les privations ont affaiblis pendant la traversée, il reste encore une formidable liste de décès, liste trois fois plus considérable que celle de la plupart des villes des Etats-Unis.

Ainsi, de 1846 à 1850, la mortalité s'est élevée à la Nouvelle-Orléans à une moyenne d'un peu plus de 8 pour cent. Durant la même période la moyenne annuelle des décès à Boston a été de 2½ pour cent; à Lowell, de 2½; à New-York, d'environ 3 pour cent; à Philadelphie, [illegible]; à Baltimore et à Charleston, d'environ [illegible]; à Savannah de 4 pour cent. Notre proportion est donc le double de celle de Savannah, presque triple de celle de New-York, [illegible] la misère et le dénuement hâtent la mort [illegible] les classes nécessiteuses, et près du quadruple de la proportion de Lowell, ville de manufactures, et l'on sait ce que sont les manufactures au point de vue hygiénique.

En 1849, Philadelphie dont la population est [illegible] plus considérable que la nôtre, a eu dans le cours de l'année 400 décès de moins que la Nouvelle-Orléans. Et l'année 1849 a été citée ici comme une année éminemment salubre.

L'époque comprise entre le mois de février et de mai de cette année n'a certes pas été marquée à la Nouvelle-Orléans par des maladies extraordinaires, loin de là; eh bien! comparons notre liste mortuaire à celle de Boston. Voici ce tableau; on verra qu'il n'est pas à notre avantage.

Pendant la semaine qui s'est terminée le 22 février

Décès.

	Boston.	Nlle-Orléans et Lafayette
	70	132
1 mars,	78	115
8 mars,	77	136
15 mars,	70	148
22 mars,	69	157
29 mars,	74	127
5 avril,	81	140
12 avril,	71	162
19 avril,	57	130
	647	1319

Il n'y a pas moyen de se tromper sur la portée de ces chiffres, et ce serait folie que de chercher plus longtemps à nous cacher à nous-mêmes la vérité. La Nlle-Orléans n'est pas une ville salubre. Mais ce n'est pas une raison de se décourager et de laisser aller les choses au gré du hasard, comme on l'a fait jusqu'ici. Ce doit être au contraire pour les habitans et les autorités de la Nlle-Orléans un motif déterminant de prendre toutes les précautions commandées par l'hygiène et qu'il est du devoir du Bureau de Santé d'indiquer minutieusement. Dans un climat comme le nôtre, soumis à de perpétuelles variations, la prudence est une condition indispensable de santé. Ici, les excès sont toujours dangereux, souvent mortels, et le milieu dans lequel nous vivons nous fait impérieusement un devoir de la sobriété. Le régime diététique et les mesures préservatives [illegible] également pour une large part dans la conservation de la santé. L'homme est fait pour tous les climats, mais il faut nécessairement qu'il varie ses habitudes et son genre de vie selon le climat où il habite. On ne lutte pas impunément contre la nature qui reste inflexible tandis que l'homme doit plier. Si l'on voulait être prudent et se soumettre aux règles si simples et si faciles de l'hygiène, la mortalité ne serait pas plus grande à la Nlle-Orléans qu'ailleurs.

Vol et arrestation.—Vendredi dernier, dit la *Sentinelle* de Plaquemine, un jeune homme, étranger dans la localité, alla déposer au coin d'une barrière quelque chose qu'il cherchait à cacher aux yeux de tous. Cette manœuvre éveilla les soupçons et une personne qui avait tout vu visita la cachette de l'étranger et en retira un paquet renfermant des traites, lesquelles n'avaient plus de valeur à l'exception d'une seule de deux mille francs, tirée par Léopold Jeannet de la Nlle-Orléans, sur une maison de Paris. Le jeune homme fut immédiatement arrêté et il paraissait le lendemain devant le juge de paix Rousseau. Le vol ayant été constaté d'une manière assez satisfaisante, l'étranger qui se dit nommé Charles H. Smith, a été renvoyé devant la Cour de District. Il est parvenu à s'enfuir au moment où on le conduisait en prison, mais le shérif s'est élancé à sa poursuite et l'a repris.

Noyé—Un nègre nommé Sol, appartenant à M. J. L. Scott, planteur de la paroisse Iberville s'est noyé ces jours derniers en se baignant dans le bayou Plaquemine. Le cadavre a été retrouvé le lendemain en face de l'habitation de M. T. Hebert.

UN DISCOURS DE WEBSTER.

M. Webster a prononcé ces jours derniers un admirable discours à Capon Springs, en Virginie. Nous croyons devoir en traduire un passage pour donner une idée de la manière du grand orateur et du sentiment de nationalité qui l'anime.

"Le premier toast du président a été celui-ci:—*l'Union des Etats!* Qui pourrait dire les bienfaits de cette Union dans le passé, dans le présent; qui pourrait dire ce qu'elle nous réserve dans l'avenir.

L'Union de ces Etats est ce qui nous préoccupe depuis longtemps; elle est l'objet de tous les discours, de toutes les discussions, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

Et cependant, messieurs, je crains qu'on n'en apprécie suffisamment l'importance. Comme tous les bienfaits, même les plus grands, on s'est habitué depuis quelques années à n'y penser que rarement. Ceux qui ne réfléchissent pas méditent à peine sur cette atmosphère qui les entoure et dans laquelle ils vivent. Quand le soleil se lève le matin, poursuit sa marche à travers le ciel et descend le soir à l'horizon, nous le suivons des yeux, nous jouissons de sa lumière et de sa chaleur; et quand il disparaît à l'ouest, nous savons qu'il renaîtra le lendemain. Nous ne craignons pas que les ténèbres soient éternelles ou que le monde retombe dans le chaos.

Il en est de même de notre système politique. Nous y sommes pour la plupart accoutumés dès l'enfance; nous en avons toujours connu les bienfaits, et il nous semble qu'ils ne peuvent jamais cesser, qu'ils sont indestructibles. Hélas! messieurs, les institutions humaines, si belles et si fortes qu'elles soient, ne valent pas les œuvres de Dieu. Elles sont périssables, et notre gouvernement républicain tombera tôt ou tard, si le peuple ne l'entoure de sa sollicitude, s'il n'apprécie à leur juste valeur les bienfaits dont ce gouvernement est pour lui la source, s'il n'a la ferme résolution de soutenir et de défendre les institutions qui lui ont été léguées.

Et si ces institutions viennent à périr, cette catastrophe politique serait égale, dans l'ordre matériel, à la disparition du soleil dans les cieux. La dissolution de l'Union nous ferait rentrer dans le néant, et le deuil remplacerait la joie et le bonheur qui règnent aujourd'hui. Aussi m'est-il impossible d'écouter avec patience ceux qui parlent légèrement de la désunion; ils ne comprennent pas ce qu'ils disent, ils ne savent pas ce qui résulterait de la séparation des Etats. Que l'Union soit dissoute aujourd'hui, où serions-nous demain? Quant à moi, si un pareil malheur arrivait à mon pays, je voudrais me cacher dans les cavernes pour ne pas être témoin de la déchéance et de la ruine de notre république. Le tableau de la désunion tracé par anticipation est affreux, et je ne connais personne qui put le regarder avec bonheur. Ceux qui aiment l'Union ardemment, et qui veulent la défendre, sont heureux dans le présent, pleins d'espérances dans l'avenir, pleins de fermeté et de résolutions."

Triste accident.—M. Alfred White, d'Ouest Baton Rouge, vient d'être victime d'un affreux accident. Voulant laver les jambes d'un cheval favori, il avait passé autour du cou de l'animal une corde dont il avait fortement assujetti l'extrémité à son poignet gauche. Tout d'un coup le cheval s'effraya, se précipita en avant et se mit à courir rapidement autour de l'enclos entraînant à sa suite son malheureux maître qui ne pouvait se dégager et qui fut jeté violemment contre les barrières et contre les arbres. Quelques personnes qui passaient alors sur le chemin virent l'affreux spectacle et parvinrent à arrêter le cheval; mais il était malheureusement trop tard. M. White avait la tête horriblement fendue et la poitrine enfoncée. Quelques minutes après il rendait le dernier soupir.

Choléra—Le 3 de ce mois, il y a eu à St-Louis 13 décès causés par le choléra.

Washington—Le bruit s'est répandu qu'un agent des îles Sandwich se trouve en ce moment à Washington, chargé de deux propositions qu'il a dû déjà soumettre au gouvernement américain. L'une d'elles a trait à l'annexion des îles Sandwich aux Etats-Unis. Elle émane du roi qui s'engage, aussitôt les formalités accomplies, à descendre du trône et à convoquer les habitans qui devront se donner des institutions républicaines.

ECLIPSE DE LUNE.

Cette nuit sera marquée par une éclipse partielle de Lune. Voici les phases que décrira l'ombre terrestre:

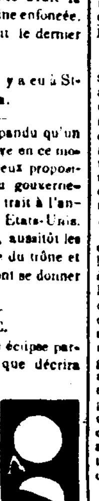

A 11 h. 50 m. du soir, commencement de l'éclipse: l'ombre de la Terre entre dans le disque de la Lune, dans sa partie orientale inférieure; vers le point A:

A 0 h. 37 m. après minuit, le bord de l'ombre atteint le centre de la Lune;

A 1 h. 21 m. milieu de l'éclipse, l'ombre couvre les 7/10 inférieure du diamètre lunaire;

A 2 h. 05 m. le bord de l'ombre est revenu au centre de la Lune;

A 2 h. 52 m. fin de l'éclipse: l'ombre sort du disque du côté occidental inférieur, vers le point B

CHRONIQUE LOCALE.

Le magnifique steamer *Caingarora* partira aujourd'hui, après l'arrivée des chars de midi (au lieu de 2 heures comme par le passé) pour la Baie St Louis, Passe Christian, Mississippi City et Biloxi.

Grand Jury.—Le grand jury s'est assemblé hier, et a trouvé lieu à poursuivre contre les personnes suivantes: Edward Laverty pour parjure, Henry A. Simple pour le meurtre de Jas. Gray, John Bell et Geo Hays, pour s'être introduits à bord d'un navire avec intention de voler, et James Powers pour tentative de vol.

Violent assaut.—Frank Dougherty a été examiné hier devant le recorder Caldwell, sous l'accusation d'avoir dangereusement blessé M. Murray dans la rue Perdido. L'accusé a été envoyé à la 1re Cour de District.

Vol d'oiseaux.—Le capitaine de la goëlette Panama a fait hier un affidavit devant le recorder Génois, par lequel il déclare que dans la nuit de jeudi dernier un voleur s'est introduit à bord de son navire et a volé deux oiseaux.

New-York—Les feux, dit un journal de New York, sont plus que jamais à l'ordre du jour; et presque tous malheureusement marqués par les plus graves accidents. Hier encore (30 juin), un incendie qui a éclaté dans la maison 132, Broadway, a coûté la vie à une pauvre jeune ouvrière et brûlé grièvement six ou sept autres personnes. C'est au quatrième étage où se fabriquaient les remèdes galvaniques de Christie, que le feu a éclaté. Un jeune homme était occupé à faire bouillir sur un fourneau un mélange de cire, de résine, de poix et d'autres matières inflammables; il vint prier deux jeunes filles qui se trouvaient dans la chambre voisine, de vouloir bien l'aider à enlever le vase du fourneau; par accident quelques gouttes de liquide y tombèrent; le contenu du vase s'enflamma aussitôt; il s'échappa des mains qui le tenaient, et la flamme se répandit avec une effrayante rapidité dans toute la chambre. Le jeune homme et l'une des jeunes filles parvinrent à s'échapper, non sans avoir reçu de graves brûlures. Quant à l'autre, Cecilia McGuire, elle fut sans doute étouffée par la fumée; car on la retrouva plus tard sans vie sur le plancher et le corps horriblement défiguré par le feu. Elle était âgée de 17 ans. Le feu d'ailleurs avait gagné aussi les chambres voisines, et plusieurs ouvriers ont été horriblement brûlés. L'un d'eux, surtout, nommé O'Neil, avait les bras, la figure et la poitrine mis au vif. On leur a prodigué les secours les plus empressés dans le magasin de Rushton et Clark, pharmaciens, où ils ont été transportés sur le champ.

Les pompiers étaient accourus à la première alarme, et leurs efforts bien dirigés ont empêché l'incendie de se communiquer aux étages inférieurs; mais l'eau les a nécessairement fort endommagés. Ils étaient occupés par trois tailleurs fashionables, W C Bryant, G C Scott, et Dickson et Mann. Les pertes d'ailleurs sont en grande partie couvertes par l'assurance.

FEUILLETON.

Revue de Paris.

Il a y juste huit jours au moment où j'écris ces lignes. C'était le samedi 31 mai dernier, jour anniversaire de la loi proposée par les amis de M. Louis Bonaparte, à l'effet d'écarter de l'urne électorale les repris de justice, les vagabonds et moi, qui avions concouru, la plupart, à l'élire président de ce que la pudeur, sans doute, l'empêche de nommer. Les vagabonds, les repris de justice et moi, nous avions également concouru à l'élection de l'assemblée législative actuelle. Bref, le suffrage universel avait mérité un châtiment, et il était urgent d'empêcher qu'il pût retomber jamais dans les utiles bévues dont il se rendait journellement coupable. Ce n'est pas moi qui parle ainsi, veuillez bien le remarquer; ce sont les partisans eux-mêmes de la loi du 31 mai, et certainement la majorité élue et le président non rééligible.

C'était aussi l'anniversaire du vain procès qui me fut intenté par Mr. Sain, en punition des premiers conseils que j'adressais à M. Bonaparte pour l'engager à se défier des orléanistes, des légitimistes, des congréganistes et surtout des bonapartistes, et dont chaque jour lui démontre depuis la parfaite et bienveillante justesse. Je n'aurai qu'un seul tort, ce sera d'avoir trop raison.

Dix heures sonnaient. J'achevais de corriger les épreuves de ma dernière *Revue*. Je ne sais quel effet votre prodigieuse [illegible] articles; quant à moi, je l'avoue, [illegible] lecture m'abrutit complètement. Je m'étais donc assis sous l'auvent du café Atlas, devant un modeste [illegible], pour y [illegible] un peu l'air et me remettre de l'hébétement où je venais de me plonger moi-même; m'efforçant de ne plus penser à rien, pas même à l'Elysée; ne m'occupant qu'à savourer les cigarettes de contrebande qui m'avaient été données par un employé supérieur de la régie; concentrant enfin tout ce qui me restait de force physique et d'intellect à suivre de l'œil et de la pensée les tourbillons, les cordes, les fantasques spirales, les gracieux losanges, les mille fantômes de transparente fumée que mes lèvres se plaisaient à lancer dans l'espace.

Je vous signale en passant cette occupation comme une des plus graves de la vie, en même temps que des plus agréables. Que d'enseignemens sublimes ou bouffons, que de leçons sévères, que de piquantes allusions sur la futilité des promesses, sur la mobilité des hommes, sur la fragilité des femmes, sur l'inanité des choses, sur l'instabilité des partis, sur le vide des espérances, sur le néant des ambitions, ne fournit pas à l'observateur l'étude sérieuse de ces légers images qu'exhale l'incandescent tabac, que l'air soulève un instant et promène au hasard; qui se heurtent, se combattent, se mêlent, se fusionnent, se disloquent; qui se transforment incessamment, et dont le moindre souffle suffit à rompre, à disperser, à anéantir l'éphémère essence!

L'aristocratie étrangère, la classe amie par excellence de l'ordre, de la religion et de la famille, possède en ce moment d'aimables chimistes, qui passent quatre années de leur vie à chercher péniblement, au fond d'une cornue, combien on peut tuer de beaux frères avec la plante qu'importa d'Amérique en Europe, vers le milieu du seizième siècle, un voyageur français nommé Nicot, pauvre diable qui, pour récompense définitive a vu donner son nom, ô ingratitude! ô abominable moquerie! non pas à la plante même dont il a embaumé l'existence moderne, mais seulement à l'atroce poison qu'elle recèle!

Ne se trouvera-t-il donc aucun moraliste qui enseigne à son tour combien le dit végétal peut renfermer aussi de bonnes pensées, d'utiles réflexions? Croyez-moi, sagement employée, elle abonderait en saine philosophie bien plus encore qu'en élixir de courte vie. Si j'avais eu le déplaisir de hanter familièrement l'Elysée, j'en eusse fait cent fois l'expérience depuis le 10 décembre. Quand j'aurais vu M. Louis Bonaparte risquer de se dépopulariser à force de concessions aux partis monarchiques, dans l'espoir chimérique de conquérir leur sincère et durable appui—"Garde à vous!" lui eussé-je crié avec une respectueuse sincérité. "Ayez la prudence, monsieur le président, de fumer préalablement cet excellent cigare. Etudiez en avec soin les capricieuses et fugitives vapeurs: vous vous déciderez ensuite en parfaite connaissance de cause." Quant les jésuites sollicitaient de leur côté, par la bouche cafarde des Montalembert, des Falloux, des Riancey et des Beugnot, l'expédition de Rome, la destitution des instituteurs, l'anéantissement de l'Univers et la célébration obligatoire des dimanches et fêtes,—"Fumez, monsieur le président, fumez d'abord! Le tabac porte conseil." Quand je l'aurais vu sur le point d'accorder son consentement à des demandes de dotations pour lui, et de rappel de solde pour son oncle Jérôme,—"Fumez, monsieur le président, fumez!

Quoiqu'en dise Baroche et sa clique illégale,
Le tabac est divin, il n'est rien qui l'égale."

La restriction du suffrage universel, les lois contre la presse, les destitutions de patriotes, les gaspillages de croix d'honneur, le rétablissement de l'impôt du sel, le maintien des droits réunis, etc., etc., tout cela m'eût coûté de même énormément de cigares.—La société du Dix-Décembre eût été quelque peu ruineuse, mais n'importe! mon dévoûment n'eût reculé devant aucun panatelas, et certes, si j'avais surpris monsieur Louis Bonaparte à prêter une oreille trop peu irritée aux flatteries et aux incitations des ambitieux hurluberlus de son propre parti, c'eût été le cas ou jamais de m'écrier avec un redoublement de zèle et de havane:—"Fumez, monsieur le président! fumez, je vous en supplie! Votre sagacité si remarquable ne saurait aller à la dernière bouffée, sans avoir reconnu l'inanité intéressée de tous ces casse-cou: Fumez donc! fumez encore! fumez toujours!"

Cette leçon vaut bien un cigare, sans doute!

En un mot, je n'eusse perdu aucune occasion de faire fumer monsieur le président avant de le laisser prendre une détermination quelconque, dût la multiplicité de ces patriotiques fumigations lui donner l'apparence d'un véritable tuyau de poêle. Malheureusement, je ne hante l'Elysée que par l'imaginative, et par conséquent je me suis vu réduit à n'employer, dans ce louable but, que des *Revues de Paris* au lieu de cigares. Puissé-je néanmoins ne l'avoir pas manqué complètement! Mais résumons.

J'étais donc absorbé tranquillement dans une contemplation de ce genre, lorsqu'un grand bruit de voitures et de chevaux m'en tira tout à coup. C'était un double escadron de cavaliers qui pataugeait au galop sur le macadam du boulevard, escortant une voiture dans la direction apparente de la Bastille, de Vincennes, de n'importe où. Les glaces étaient fermées. Je n'apperçus, dans son rapide passage, à la lueur du gaz, que le bout du nez, pour ainsi dire, du personnage qui en occupait les coussins. Mais il ne m'en fallut pas davantage pour reconnaître M. Louis Bonaparte. Le cœur a ses instincts qui suppléent à l'insuffisance des yeux. Cette rencontre à pareille heure, avec une telle escorte et dans une telle direction, me frappa de stupeur, je l'avoue, et me causa les plus vives inquiétudes.

—"O ciel! m'écriai-je, est-ce que les démagogues auraient osé....? ou plutôt, est-ce que les royalistes se seraient permis....? ou bien plutôt encore, est-ce que les bonapartistes auraient l'audace....? En d'autres termes, est-ce un attentat ou un couronnement! Que signifie ce cortège? Dois-je y voir une précaution ou un hommage? Est-ce un prince ou un prisonnier qu'on accompagne ainsi? car, en bonne logique, ce ne saurait être un simple préfet, ni un simple magistrat. L'encadrement doit toujours être proportionné au tableau. A quoi bon d'ailleurs? La discussion des actes est de droit, de devoir même; mais où serait donc l'insensé qui songerait à la moindre violence, même écrite, même verbale, contre un fonctionnaire amovible? Que M. le président se promène seul, à pied, en simple paletot, la badine à la main, dans tous les coins de Paris: il n'y trouvera peut-être aucun *prétexte à l'enthousiasme*, selon l'expression si spirituellement acérée de M. Changarnier, un de ses anciens amis; mais il n'y trouvera non plus aucun prétexte à la moindre offense. Il n'est personne qui ne soit disposé à saluer en lui, de la casquette aussi bien que du chapeau, le produit passager du suffrage universel. Il n'est personne même qui ne s'empresse de lui offrir avec déférence le brûle-gueule de la sagesse ou le cigare de la méditation. C'est naturel. M. Louis Bonaparte est le représentant du pouvoir électif jusqu'au second dimanche de mai 1852, ni plus, ni moins. Une escorte de sûreté a donc quelque chose de blessant pour la population, sans avoir rien d'utile pour lui.

"En ce cas, est-ce une escorte d'honneur?" continuai-je dans ma stupéfaction. "Autre difficulté. Je comprends que les soldats se résignent à une pareille mission lorsqu'elle leur est commandée. Les écrivains bien pensans de la presse nous ont suffisamment prêché, cette semaine, *l'obéissance passive de l'armée*. Le soldat, dit-on, est une simple machine de guerre, qui ne doit pas plus raisonner que son arme. "Attention! joue! feu! pan!" Tant pis si c'est son ami, son frère, sa sœur, son père et même sa mère qui se trouvent devant! Le soldat, en tant que soldat, ne doit avoir ni conscience, ni intelligence. Il n'a plus qu'une consigne à la place du cerveau, plus qu'un ordre du jour à la place du cœur. Il doit fusiller, sabrer et canonner à tort et à travers, sans hésiter, sans s'informer du pourquoi, sans plus de façon qu'il n'en met à écarter les caniches de l'entrée des jardins publics. Ainsi le veut la discipline. Il n'y aurait plus de société possible avec une armée tant soit peu curieuse. Ah! bien, oui! Des soldats qui se permettraient de demander pour quel motif on leur commanderait de tuer les hommes et d'écarter les chiens! ce seraient des factieux eux-mêmes. Adieu le vrai soldat, le soldat en douze temps quatre mouvemens! La loi, la loi! le soldat ne doit pas connaître autre chose.

—"Permettez ... Comment voulez-vous que le soldat puisse connaître la loi, c'est à dire les deux cent soixante-quinze mille articles non abrogés qui composent notre richesse législative, lui qui, pauvre diable! grâce à l'obscurantisme des monarchies défuntes, ne connaît pas même sa croix de par Dieu? Le quart des huissiers, le tiers des avoués, la moitié des avocats, les trois quarts des juges et la presque totalité des législateurs n'en connaissent pas eux-mêmes la dix millième partie. Allez consulter M. Baroche, par exemple: il vous demandera huit jours pour étudier les codes sur la plus simple question de mur mitoyen. Plaidez: vous obtiendrez blanc en première instance, noir en appel, et gris en cour de cassation. Enfin, il n'y a pas huit jours qu'un homme de la droite me disait naïvement: "J'entends parler sans "cesse des nouvelles charges imposées à la li"berté de la presse. On se plaint de timbre et "d'amendes. Je ne comprends rien à ces cla"bauderies. Est-ce qu'il en est ainsi? Vous "qui êtes du métier, faites-moi donc le plaisir "de me dire au juste ce que renferme la loi que "nous avons votée."

—"Soit!" disent alors les partisans de l'obéissance automatique, "laissons la loi écrite: c'est de la loi vivante qu'il s'agit. Or, pour le soldat, cette loi vivante c'est son chef."

—"Bravo! Ainsi, c'est le caporal qui est la loi pour le simple tourlourou; c'est le fourrier pour le caporal; c'est le sergent pour le fourrier; c'est le sous-lieutenant pour le sergent, et ainsi de suite jusqu'au haut de l'échelle? Je ne vous ferai pas observer que, dans cette doctrine même, le soldat est obligé de raisonner pour arriver à ne pas raisonner du tout. Il est obligé de se dire: "Quel est le signe distinctif du droit, "du bien, du bon, de la loi en un mot, dans "cette vallée de larmes et de consignes qu'on "appelle la terre? C'est un galon sur le bras et "un sou de haute-paie dans la poche. Or, celui "qui me commande en ce moment d'écarter les "caniches et d'exterminer les hommes, celui-là "est véritablement adorné d'un galon, et il re"çoit bien réellement un sou de plus que moi "par jour. Donc, c'est la loi. Obéissons. Ar"rière les hommes et les caniches!"

"Est-ce que ce n'est pas là un raisonnement inévitable? Je ne m'arrête pas davantage à cette synthèse que de mauvais plaisans ou des gredins pourraient fort bien [illegible] mode d'emprunt dans une circonstance donnée, et répandre ainsi dans les casernes une multitude de fausses lois. Dieu sait ce qui pourrait résulter d'une telle usurpation de la part des Cartouches et des Lovelades! Ils seraient arrêtés, dites-vous. Par qui? par les soldats? Mais [illegible] les soldats raisonneront. Comment distinguer au moment la vraie loi de la fausse? Non, je passe tout de suite au fond même de votre doctrine. Si elle est juste, je m'étonne qu'il n'ait pas encore traversé la tête d'un caporal quelconque, de bouleverser la société de fond en comble! Il lui suffit pour cela de dire à son escouade: "En avant, marche!" A la bonne heure! direz-vous encore, mais le gaillard n'irait pas bien loin. Un autre caporal, moins facétieux, se trouverait certainement sur la route pour commander à sa propre escouade d'arrêter l'autre.—C'est probable, mais vous voyez bien que votre système aboutit logiquement à la guerre civile dans l'armée. Il aboutit à autre chose encore. Une simple anecdote à ce sujet. Nous la trouvons, sauf erreur, dans les mémoires d'un ambassadeur de France près la cour de Russie. M. Scribe a fait un charmant proverbe. Catherine était devenue depuis quelques jours d'une maussaderie insoutenable, et refusait obstinément de signer un traité dont la conclusion, aussi propice à la France que défavorable à l'Angleterre, pouvait décider de la paix universelle ou de la conflagration du monde. Après avoir épuisé, pour distraire la capricieuse et volage souveraine, tout ce que son dévoûment de ministre et d'amant pouvait encore lui fournir de distractions, Potemkin finit par soupçonner la secrète envie qui exaspérait son auguste maîtresse. Catherine s'était prise à douter des hommages qu'on rendait à son rang, bien plus qu'à sa beauté peut-être; Catherine rêvait d'être aimée pour elle-même; Catherine souhaitait tout bas un amant qui fût capable de tout braver pour lui plaire, même la mort, même la destitution. Potemkin fit monter un des soldats de la garde dans la pièce qui précédait immédiatement celle où Catherine s'occupait alors à traduire en français le chapitre de Sénèque: *De virtute militum*.

—"Tu me connais," dit-il au soldat.—"Oui, "général."—"Tu vois cette porte? Tu vas l'ou"vrir. Elle donne sur une galerie. Tu la sui"vras. Il y a une femme assise au fond de "cette pièce. Tu la saisiras dans tes bras, et, "quoi qu'elle dise, quel que soit son titre, "qu'elle te menace ou non de te faire fusiller, "eh bien! avant de sortir par le côté opposé, "tu l'embrasseras, bon gré, mal gré. Cent coups "de knout si tu désobéis. Tu as compris?"—"Oui, général."—"Attention donc au com"mandement. Peloton, demi.... tour! Par "le flanc droit, par file à gauche, pas accéléré, "en avant.... arche! Et que Dieu sauve ma "place!"

"Dieu exauça la piété de Potemkin. Une heure après ce mémorable exemple de discipline militaire, Catherine reparaît radieuse, affable, charmante; convoqua toute la cour, maintint Potemkin dans son ministère, signa le traité d'alliance avec la cour de Versailles, humilia la perfide Albion, consolida la paix du monde, et, en gardant le téméraire soldat qu'elle attacha désormais à sa personne, elle lui donna le droit de commander aux autres à son tour. Il était digne de tant de faveur. Jamais consigne n'avait été plus religieusement observée que la sienne. Mais c'est ainsi qu'il faut comprendre l'obéissance passive de l'armée, ou pas du tout. Il n'y a pas de milieu en matière de logique.

"J'adresserai simplement une dernière question aux partisans de cette doctrine: "Supposons, leur dirai-je, qu'un caporal, atteint de folie, le fait n'est point impossible, s'avise tout à coup de commander à ses soldats les choses les plus odieuses; auront-ils à examiner si de telles choses sont en dehors de leur service? Non, car ce serait délibérer sous les armes, ce serait raisonner. Supposons enfin que ce même maniaque leur dise: "Je vous ordonne "de mettre Paris à feu et à sang, mais je vous "défends de m'obéir." Devraient-ils examiner, si la loi vivante qui leur parlerait ainsi serait folle ou raisonnable? Non, car ce serait discuter la valeur, ce serait délibérer sous les armes, ce serait raisonner. Mais alors, placés qu'ils seraient entre deux ordres contradictoires, comment feraient-ils pour désobéir tout en obéissant, ou, si vous aimez mieux, pour obéir tout en se rendant coupable de désobéissance? Vous le voyez, la doctrine de la soumission passive, aveugle, sourde, muette, absolue, mécanique, conduit nécessairement à l'absurde et à l'impossible."

"Les braves soldats qui composaient l'escorte dont je parlais plus haut n'avaient pas été soumis à si pénible épreuve. L'agrément d'accompagner M. le président ne sort pas du cercle des corvées ordinaires. Ils avaient donc obéi avec empressement. Mais dans quel but? Ma raison ne pouvait pas plus admettre un cortège d'honneur qu'une escorte de sûreté ou qu'une escouade de violence. En effet, un cortège de ce genre n'étant pas de règle, il eût fallu nécessairement en faire la commande. Qui l'eût pu faire légalement? *Le président!* Mais, je le demande à tout homme de bon sens, le président peut-il avoir donné un ordre qu'on eût logiquement traduit en ces termes: "J'ordonne que deux cents hommes et deux cents "chevaux se dérangeront pour m'accompa"gner. C'est inutile, mais c'est honorifique." Non, une pareille supposition n'était pas admissible. On ne se rend pas des honneurs soi-même, on ne s'encense pas de sa propre main. Autant vaudrait voir un garde national en faction se présenter les armes à lui-même, sous prétexte qu'il serait décoré. Mais au nom de Dieu, que signifiait donc un semblable cortège?"

Ainsi devisais-je à part moi sur ce grave problème qui devait jeter tant d'émotions dans les discussions de l'assemblée quelques jours plus tard. En ce moment vint à passer une seconde voiture sans autre escorte, celle-là, que les reçus [illegible] d'une admiration générale qui avait étrangement choisi son à-propos pour éclater. L'intérieur de ce véhicule était encombré de trois bouquets. Je crus y reconnaître cette chanteuse d'un des théâtres lyriques de Monaco, dont je vous parlais dans ma dernière *Revue*: celle dont le mari avait surpris l'un des adorateurs chez elle et l'avait frappé d'une balle dans la figure et de deux coups de poignard dans le dos. Elle partait pour Londres.

Nous avons appris qu'en effet elle assistait, deux jours ensuite, dans une des plus belles loges, à côté de son cher époux, à une des représentations du théâtre de la Reine. Rien n'avait pu troubler la sérénité de cette belle âme. Etait-ce indifférence? était-ce charlatanisme? Les mauvais plaisans opinent pour le charlatanisme. "Elle doit chanter elle-même à Londres," disent-ils, et comme elle connaît l'affriandement des Anglais pour *l'extravagance*, elle a voulu attirer l'attention après une aventure éminemment dramatique, et devenir ainsi la lionne musicale de l'Angleterre. Ce sera la Sontag, ce sera la Viardot, ce sera la Lind de la présente saison, moins le talent, plus le scandale." Nous ne croyons pas à cette explication; nous croyons à l'indifférence. Les femmes sont encore bien plus capricieuses que les flocons de cette vaine fumée qui m'occupait ce soir-là. La femme est une cigarette: elle brûle, mais en se consumant, elle s'embrase, mais elle s'évapore. Il est même des femmes qui ne reconnaissent plus le lendemain leur soupirant de la veille. En voulez-vous un exemple? Il nous a été fourni par une des plus grandes célébrités dramatiques de l'ancien temps. Un jeune courtaud de boutique est envoyé par son patron chez elle pour lui porter un carton d'élégantes nouveautés dont elle avait fait emplette dans la matinée. La charmante figure de l'apprenti négociant lui cause une impression aussi profonde que subite. Elle ne peut résister au plaisir de le lui avouer à l'instant même, avec toute la candeur qui distingue l'innocence, et dont un illustre docteur lui avait dès longtemps donné l'exemple et le précepte.

Le soir même, ivre d'orgueil, l'heureux courtaud s'introduisait dans les coulisses du théâtre, et, s'approchant de sa foudroyante conquête, la saluait timidement et s'efforçait en vain d'en obtenir un doux regard, un tendre sourire.—"Qu'est-ce que c'est que ça?" dit elle enfin avec impatience et en braquant sur le salutateur un lorgnon dédaigneux et impertinent. — "Comment, ça!" répondit-il tout bas; "vous avez la vue moins basse, ce tantôt, madame. — Qui êtes-vous donc? — C'est moi ..... Oscar. — Quoi, Oscar? — Oui, Oscar.... vous savez bien.... celui qui... celui que .... celui auquel .... enfin celui dont l'amour, disiez-vous, était désormais indispensable à votre bonheur.—Ah! oui, tantôt, c'est possible. Mais je ne dois pas vous le dissimuler: si vous avez pris de tels aveux pour un encouragement, vous êtes diablement fat, mon cher!"

Le pauvre jeune homme, vous le voyez, avait traversé en bien peu de temps les trois phases principales de la passion féminine: inconnu le matin, connu à midi, méconnu le soir.

Pour revenir à la première chanteuse du théâtre de Monaco, je dirai que c'est une actrice du même théâtre, la signora L...., qui remplit auprès du blessé, dit-on, la touchante mission dont sa camarade pouvait convenablement s'acquitter elle-même. La signora L.... fut amenée par le hasard sur le lieu de la catastrophe au moment même où elle se perpétrait.—"Tu ne sais pas? lui dit la prima donna avec une sublime tranquillité.—Non, quoi donc?—Figure-toi, ma chère, que mon mari s'est avisé d'exterminer M. Alfred.—Ah bah!—Parole d'honneur! Il l'a laissé là-bas dans ce cabinet borgne, où je n'ose l'aller secourir, de peur....—De te compromettre, n'est-ce pas! Je conçois. Mais je n'ai pas de tyran, moi, j'y cours." La signora L....... courut aussitôt au cabinet noir, releva le blessé, le prit dans ses bras, le descendit, le plaça dans sa propre voiture et le transporta chez lui, où elle le soigna depuis lors avec le plus louable dévoûment, ne le quittant jamais d'une seconde, si ce n'est le soir, lorsque le devoir de sa position l'entraîne au théâtre. Ce trait touchant d'humanité rappelle celui de la jeunesse bressanne, qui soigna si humainement Bayard. Tout porte à espérer que la similitude ira jusqu'au dénoûment. Si cela arrive, on pourra dire du nouveau couple qu'il réalise complètement le modèle, à deux. Ils seront, elle sans reproche, lui sans peur.

Quoi qu'il en soit, on comprend que ce que nous disions plus haut de l'éphémérité des femmes et des cigarettes ne peut s'entendre que d'une manière générale, et que cette règle subit plus ou moins d'exceptions. Notre galanterie envers le beau sexe et notre impartialité pour la régie veut que nous admettions toutes les réclamations qui nous seront adressées franco par les uns et par les autres. Mais revenons.

Ce soir-là, faute d'avoir pu rien décider avec nous-même sur la cause véritable de l'héroïque effet qui avait chevauché sous nos yeux, tout le long des boulevards, nous regagnâmes pleins d'angoisse le domicile pour lequel nous [illegible] 75 fr. de contribution par an, au nom d'un de nos amis, et qui, pour ce motif, selon M. Quentin Bauchard, peut être un poulailler, un pigeonnier, une hutte, une taupière, une tanière, un perchoir, un autre tout ce qu'il nous plaira, mais non pas un domicile véritable, un domicile sérieux, un [illegible] l'électeur, aux yeux de la loi du 31 mai. Puis le cauchemar toute la nuit; je rêvai [illegible], j'entendis proclamer la régence, je vis même [illegible] M. Louis Bonaparte sur une chaise en guise de pavois; en un mot, je fis d'affreux rêves. Ce fut le lendemain seulement que le vrai caractère de l'escorte en question me fut enfin révélé authentiquement par les papiers publics. Il n'y avait plus à en douter: c'était bien une escorte d'honneur. M. Louis Bonaparte allait inaugurer l'ouverture du chemin de fer de Lyon, section de Tonnerre à Dijon. Nous ne reviendrons pas sur les incidens principaux du voyage. Les journaux les ont fait connaître. Rien de bien nouveau. Cris presque unanimes de Vive la république, tout le long de la route du président de la république, et gens assommés par les agens de la république pour ce cri éminemment séditieux dans une république, sans que, à notre connaissance du moins, aucune parole d'indignation ait été lancée contre les assommeurs par la présidence de cette même république: tel est le menu de ce voyage, comme de tous les précédents, avec décoration de gendarme de vigueur dans chaque localité principale. Mais nous nous faisons un plaisir de vous communiquer certains détails particuliers, et d'une nature assez piquante, qu'on nous transmet sur cette pérégrination dont les discours officiels ont causé tant d'émoi à Paris, pendant la présente semaine.

Ces discours, je l'avoue, auraient eu besoin de n'être improvisés qu'après plusieurs cigares; mais on a tort d'y voir néanmoins autre chose qu'une vaine fumée.

M. Louis Bonaparte, j'en ai la ferme conviction, ne saurait manquer à son serment. L'important souvenir de certains coups de tête a pu faire craindre mal à propos des coups d'Etat. Qu'on se rassure: nous en serons quittes pour des coups de langue.

LOUIS DESNOYERS.

☞ Aujourd'hui à dix heures, Vincent & Co, vendront à leur magasin d'encan, 190 colis et lots de marchandises sèches.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Vendredi soir, 11 juillet 1851.

Depuis notre dernier rapport il ne s'est opéré que peu de changements sur notre marché général, et les transactions qui se sont faites ne méritent aucune mention particulière. Considérant le stock que nous avons en main, le marché au coton a été très animé, bien qu'une baisse se soit fait sentir sur les marques inférieures.

Les transactions dans les tabacs ont été également animées, mais les détails ne nous sont pas parvenus.

Nous avons eu de fortes chaleurs pendant la semaine qui vient de s'écouler, et la sécheresse commence à faire éprouver des craintes sérieuses pour l'avenir de la nouvelle récolte.

Le fleuve est toujours aux mêmes marques.

COTON.—Arrivées depuis le 27 juin, 5,321 balles. Expédiées dans le même temps pour Liverpool, 16,712 balles—Hambourg, 930—Brême, 16—Barcelone, 2,466—Mayorca, 1,000—New-York, 2,466—Boston, 1,771—Philadelphie, 11—Baltimore, 60—ensemble, 25,466 balles—faisant une réduction au stock de 20,145 balles, et laissant en mains y compris le coton à bord des navires non-expédiés ce jour, un stock de 60,974 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1850,		16,612
Arrivé la quinzaine dernière,	5,341	
Arrivé antérieurement,	975,031	
		980,372
		996,984
Expédié la quinzaine dernière,	25,466	
Expédié antérieurement,	910,544	
		936,010
Stock sur place,		60,974

Au commencement de la semaine, le marché au coton était languissant par suite des nouvelles reçues d'Europe annonçant une baisse sur le marché de Liverpool de ⅛ à ¼ d—ce qui avait fait baisser nos marques inférieures de ⅜ à ½ de cts. Il s'est vendu dans les trois premiers jours de la semaine 8,000 balles. Mais depuis, les acheteurs ont montré plus d'empressement et les ventes se sont élevées à 8,500 balles, dont 5,500 vendues mercredi, 1000 hier et 2,000 aujourd'hui faisant un total pour la semaine de 16,500 balles. La plus grande partie de ces transactions a été faite pour le compte de l'Angleterre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL
Louisiane et Mississippi.

Trash	4½ @ 5
Inferior	5½ @ 6
Ordinary	6¾ @ 7¼
Good Ordinary	7½ @ 7
Middling	7¾ @ 8
Good Middling	9 @ 9½
Middling Fair	9¾ @ 10
Fair	10½ @ —
Fully Fair	— @ —
Good Fair	— @ —
Good and Fine	nominal.

TABAC—Arrivées depuis le 27 juin, 6,671 boucauts. Expédiés dans le même temps pour Londres, 1,532 boucauts—Liverpool, 1,017—Brême, 903—Marseille, 165—St Pierre (Martinique) 100—New-York, 976—Boston, 102—Philadelphie, 33—Charleston, 19—Galveston, 1—Besons, 1—ensemble 4,868 boucauts. Stock en mains et à bord des navires, [illegible] boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1850,		14,832
Arrivé la quinzaine dernière,	2,571	
Arrivé antérieurement,	51,601	
		54,172
		69,004
Expédié la quinzaine dernière,	4,845	
Expédié antérieurement,	35,331	
		40,176
		28,828

Ce marché a été très calme au commencement de la semaine, mais depuis quelques jours il a pris une certaine activité. 2,500 boucauts environ ont été vendus pendant la semaine à des conditions tenues secrètes, et à défaut de détails sur ces transactions, nous les classons aux anciens prix, savoir: lugs, 3½ @ 5½—feuilles, inférieure @ commune, 5½ @ 6½—fair @ fine, 6¾ @ 7½—choix, 8 @ 9½ cts la liv.

SUCRE—Ce marché a été très languissant, les ventes ont été restreintes à quelques petits lots aux anciens prix. Nous classons l'inférieur, 3½ @ 4¼ cts—commune, 4½ @ 5¼—fair, 5½ @ 5¾—prime et choix, 6 @ 6¾ cts la liv.

MELASSE—Il ne s'est rien fait de conséquent sur ce marché. Nous quotons la fermentée à 25 et 27 cts et la raffinée à 29 et 30 cts le gallon.

FARINE—Une diminution dans l'importation de cet article a fait augmenter les prix de 25 cts le baril. Les transactions de la semaine se sont élevées à environ 6,000 barils, à $4 pour l'Ohio, 4 25 pour le St Louis et $4 50 @ $5 pour l'extra marque. Une vente de farine sure s'est faite à $3 12½ le baril.

CEREALES—Le marché au maïs n'a subi aucun changement remarquable depuis notre dernière revue. Il s'est vendu pendant la semaine environ 90,000 sacs, dont une grande partie échauffé et inférieur à 35 et 37 cts. Les lots mêlés se sont vendus à 44 et 47 cts, et le bon prime, 50 @ 55 cts le boisseau. L'avoine s'est vendue à 33 et 35 cts pour l'Ohio et l'Indiana, et 37 @ 38 cts le boisseau pour le St Louis. Il n'y a pas de froment sur place. Le son se vend à 95 cts et $1 les 100 livres.

GRAISSE—Ce marché a été calme; 100 barils se sont vendus à 9½ cts et 350 kegs à 10 et 10½ cts.

BACON—La demande a été ferme pour cet article et les prix ont éprouvé une nouvelle amélioration. Il s'est vendu 600 barriques à 8¾ et 9 cts pour les côtés et 6¼ @ 7 pour les épaules. Le jambon extra, passé au sucre, s'est vendu à 10 et 11 cts la livre.

PORC—Ce marché a été très calme. Les plus fortes ventes ont été faites samedi dernier, savoir: 700 barils mess à $13 25 et 400 barils non inspectés vendus jeudi à des conditions tenues secrètes. Les détaillans obtiennent $14 25 et $14 50 pour le mess et $12 50 pour le prime.

BŒUF—A l'exception de deux barils vendus en détail, nous n'avons aucune transaction à signaler. Le mess peut être quoté à $13 le baril; 7 50 et $8 le demi baril, et $10 50 le prime en baril.

CAFE—Cet article a été calme, sans toutefois avoir subi de changement matériel; 2,900 sacs de Rio ont été vendus pendant la semaine à 8¾ et 8⅞ cts la liv.

SEL—Il n'y a eu aucun arrivage et les transactions ont été restreintes à quelques petits lots de seconde main, qui se sont vendus à $1 et $1 05 pour le gros, et $1 12½ @ $1 15 pour le sac pour le fin.

RIZ—La demande est extrêmement limitée; nous le classons à 3½ et 3¾ cts la liv.

BEURRE ET FROMAGE—Le beurre de l'Ouest se vend de 10 @ 12½ cts la liv. Le fromage est languissant à 6½ et 7½ cts.

CHANDELLES—Il ne s'est rien fait dans le blanc de baleine. Quelques lots chandelles de l'Etoile se sont vendus à 20 et 20½ cts la liv.

SUIF—Aucune vente n'a été faite sur ce marché depuis notre dernier compte rendu. Le prime peut être quoté à 6¾ cts la liv.

WHISKEY—Cet article n'a pas subi de changement; 1,000 barils rectifié se sont vendus à 18½ et 19½ cts le gallon. Aucune transaction n'a été faite dans le commerce.

CHAUX—Il n'y a pas eu d'arrivage. La Thomaston de seconde main se vend à $1 75 et $2 pour du comptant.

PLOMB—Nous n'avons aucune vente à signaler. Les dernières ventes ont été faites à $4 30.

CHANVRE—Nous n'avons aucune transaction à signaler sur ce marché. Les dernières ventes de chanvre pourri par la rosée, ont été faites à $90 le tonneau.

SACS EN PITRE—Quelques petites ventes ont été faites depuis notre dernière revue à 9½ et 9¾ cts pour les sacs de 2½ boisseaux.

CORDES ET TOILE D'EMBALLAGE—Ce marché a été très animé pendant la semaine, et les transactions se sont élevées à près de 3,000 pièces et rouleaux de 12½ @ 13½ cts la yarde pour la toile, et 6 @ 6½ pour la corde—Ces prix se sont très bien maintenus et sont maintenant fermes.

CHANGE.—Ce marché a baissé. Nous quotons les Sterlings 108 @ 110—Paris, 5f 12½ @ 5f 05—Traites sur New-York, à 60 jours, 1½ @ 2½ pour cent d'escompte—Checks, ½ pour cent d'escompte.

FRET—Le coton se prend pour Liverpool à ⅜ d. A ce taux il y a eu deux engagements—Un navire a pris un chargement de tabac pour Marseille à 8. Le fret au cabotage n'a pas changé.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire Queen Victoria, Chase, pr Livourne.
Goëlette Ymbel, Sanchez, pr Barcelone.
Thomas James, Beddle, pr Rattan Island.
Jane Elizabeth, Simons, pr Campêche.
Brick Atanayader, Pages, pr Barcelone.

—ARRIVÉS HIER.—

Steamship A Fusilier, Denslow, de Lavaca via Galveston.
Goëlette Aparecida, Espinola, de Campêche.
Eliza Ann, Davis, de Pensacola.
Chipola, Hickney(?), d'Apalachicola.
☞ Pour les steamboats, voir notre partie anglaise

CLOUX—40 barillets grandeurs assorties, à vendre par CONVERSE & Co, 97, Tchoupitoulas

ACADEMIE DOLBEAR.
ECRITURE ET TENUE DES LIVRES.
No 56, rue du Canal, établie en 1834
Des leçons en famille à des conditions libérales—heures des leçons à la convenance des élèves. Des classes réservées aux enfans. Les écritures de correspondance sont particulièrement soignées. Dans quelques leçons faciles les dames et messieurs acquièrent une écriture élégante et rapide.
Les appartemens sont élégants et ouverts toute l'année.—Des PLUMES EN OR, à vendre par RUFUS DOLBEAR,
12juil—1m 56, rue du Canal.

La société formée entre le soussigné et Pierre Mercère et Jean Carlis, par acte au rapport de A. Doriocourt, notaire, en date du 19 juin 1848, est expirée et les dits Mercère et Carlis sont seuls chargés de payer les dettes de la dite société s'il y en a.
Nouvelle-Orléans, ce 11 juillet 1851.
12 juil—3 JEAN FISSE.

CHAUX—2000 barils chaux fraiche du Cap Girardeau, à vendre.
Le soussigné prévient les constructeurs qu'ils trouveront toujours de la chaux fraiche en s'adressant à lui, attendu qu'il en reçoit toutes les semaines.
P H MONSSEAUX,
12 juil coin St-Louis et Robertson

130 BALLES TABAC, véritable *Vuelta de Abajo*, pour capes et tripes, en débarquement des navires P. Soulé et Mary Elizabeth, à vendre par Fco PUIG Y PUIG,
12 juil 98, rue Commune.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleures marques et de toutes les qualités, toujours en magasin et à vendre par Fco PUIG Y PUIG,
12juil 98 rue de la Commune

FRAISES au jus—25 caisses fraises au jus de la marque Philippe et Canaud, en débarquement du brick Lavina, à vendre par O VALETON & CO.
12m 25, Tchoupitoulas

ACIDE SULFURIQUE—100 tourilles, à vendre par CONVERSE & Co,
12 juil 97, rue Tchoupitoulas

ACIDE NITRIQUE—50 tourilles, à vendre par CONVERSE & Co,
12 juil 97, rue Tchoupitoulas

SOUFRE—20 tonneaux, à vendre par CONVERSE & Co,
12 juil 97, rue Tchoupitoulas

TOURILLES VIDES—101 en bon ordre, à vendre par CONVERSE & Co,
12 juil 97, rue Tchoupitoulas

UN WAGON—A vendre par CONVERSE & Co,
12 juil 97, rue Tchoupitoulas

RAISINS—250 caisses raisins, en magasin et à vendre par J PRATS,
10 jan 24, Vieille Levée

VIN DE MALAGA—150 barils et quarts de barriques vin de Malaga, en magasin et à vendre par J PRATS,
10 jan 24, Vieille Levée

AMANDES SANS COQUES—25 barils qualité supérieure, en magasin et à vendre par J PRATS,
10 jan 24, Vieille Levée

EN débarquement du navire Lavinia de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 64 barils vinaigre blanc de la marque bien connue Achille Petit, 12 quarts pipes Cognac Coq père et fils.
A. COURTIN & RANSON,
12juil 13 Bienville.

C. GODIN,
Libraire-Relieur et Papetier,
RUE DE CHARTRES, 133.
NOUVEAUTÉS LITTERAIRES.
OEUVRES de Ch. Lindières, 1 vol.
Perles et Parures illustrés, 2 vol.
Simples Notes par Chevé 1 vol.
La Hongrie illustrée 1 vol.
La France, Magasin Atlas, 1 vol.
Pierre Dupont, Chants et Poésies, 1 vol.
Abonnement au Journal des Mères et des Enfans avec 12 chants en musique et 12 tableaux encyclopédiques—$4 par an.
Abonnements à toutes publications parisiennes.
12juil

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Derbigny, entre Dumaine et St-Anne:
UN étalon gris, marqué sur le corps, étampe espagnole à la hanche gauche, sans aucune autre marque ni étampe visible. Et s'il n'est pas réclamé avant le [illegible] juillet, il sera vendu au lieu et heure accoutumés par T. J. Spear, encanteur.
14 juil—10 MICHEL DUREL, Gardien des Epaves.

LE conseil médical tient toujours ses séances en la demeure Royale et Bienville, au dessus de [illegible] pharmacie.
M. A. Bertrand, membre et secrétaire du conseil, sera, à partir de mardi prochain, 15 juillet, visible tous les jours [illegible]
Son bureau est dans le même local.
11 juil ALEXIS & FABRE.

A LOUER—Une jolie maison d'été, meublée, à louer, à Biloxi, [illegible] l'usage d'une maison de bains. S'adresser chez J. Letaure, Biloxi, ou chez BERNARD TURPIN,
11 juil No 20 Vieille Levée

Maison Rouge,
ENTRE LES DEUX MARCHÉS.
Marchandises Sèches.
Jos. N. Robert et Cie.
DESIRANT diminuer autant que possible le stock de ce magasin, [illegible] jusqu'à ce jour vendus à des prix très modérés, [illegible]. Ils invitent [illegible] à venir examiner leur assortiment et à s'assurer [illegible] des prix [illegible] doute qu'ils n'accordent la préférence.
11juil JOS. N. ROBERT & Co.

EN débarquement du brick Lavinia, de Bordeaux:
50 demi barriques vin blanc Haut Sauterne;
10 barriques dito dito.
A vendre par PAUL LACROIX,
11juil 12, Toulouse

EN débarquement du brick Lavinia, venant de Bordeaux:
76 barriques vin rouge St-Estèphe;
50 barils vin blanc Haut Sauterne, et à vendre par E. LAMBERT,
1 juil No 64 rue des Magasins

VIN ROUGE—100 barriques, en débarquement des navires Sylvester et Lavinia, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
11 juil 30, Vieille Levée.

VIN BLANC—50 barils Haut Sauterne, en débarquement du navire Sylvester, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
11 juil 30, Vieille Levée.

VIN ROUGE—42 barriques Montferrand, en débarquement du brick Lavinia, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS,
14 juil No 31 Vieille Levée

VIN BLANC—300 caisses vin blanc, en débarquement du brick Lavinia, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS,
11juil No 31, Vieille Levée

ON demande dans une maison d'éducation pour les demoiselles, située dans une des parties les plus saines de la Louisiane, une maîtresse française, capable sous tous les rapports d'enseigner sa langue, la littérature, l'histoire et la musique, et munie à cet égard de renseignements satisfaisans. On donnera la préférence à une Parisienne. Conditions très avantageuses.
S'adresser par lettres affranchies, initiales H. N. aux soins de J. B. Steel, libraire, rue du Camp.
10 juil—2

UN jeune homme, acclimaté, parlant également bien le français et l'anglais, sachant passablement l'espagnol, connaissant la tenue des livres et toutes les branches de l'arithmétique, désirerait trouver de l'emploi dans une maison de commerce. Il conviendrait aussi à un ingénieur ou à un voyer, ayant rempli pendant un an les fonctions d'arpenteur. Il peut donner les meilleures recommandations. S'adresser au bureau de L'ABEILLE.
10 juillet

AVIS.
M. MATHEW ZARATIN étant devenu depuis le 1er juillet, associé de la maison WILLIAMSON, GRATIAA & Co, les affaires de cette maison, ainsi que celles de Zaratin & Co, seront désormais conduites sous le nom de WILLIAMSON ZARATIN & GRATIAA.
1juil

EN débarquement des navires Prinz Adalbert et Silvestre, venant de Bordeaux—le soussigné offre à vendre—
40 barriques vin rouge bon ordinaire.
40 barils vin Haut Sauterne.
27 barils vinaigre.
DOMINIQUE LANATA,
6juil 9—10, Jefferson

37 MEULES de fromage suisse récemment arrivées et à vendre par H NOEL & GUIRAUD,
9 juillet 103, rue Royale

BONS de la 3me municipalité, à vendre en sommes convenables aux acheteurs, par PIERRE POUTZ, 93 Douane
6 juil

BOUTEILLES VIDES—30 paniers en débarquement du navire Belle Assise, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
8juil 15, rue St Louis

COGNAC—4 demi et 6 quarts de la marque Olivier, en débarquement du navire Prinz Adalbert, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
8juil 15, rue St Louis.

VIN rouge—160 barriques et 200 caisses, en débarquement du navire Belle Assise, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
8 juil 15, St Louis

EN débarquement des navires Prinz Adalbert et Sylvester, de Bordeaux:
40 barriques vin de Bordeaux;
700 boîtes sardines de Nantes;
2500 demi do do do;
1000 quarts do do do;
8 caisses moutarde aromatisée;
200 do vin St Julien, à vendre par FERBOS FRERES, 247 et 249,
8 juil—15 rue Royale, encoig. Dumaine

VIN—EN débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux:
48 barriques vin rouge,
450 caisses de 12 bouteilles, vin rouge St Julien, à vendre par V & E MAIGNAN,
8 juillet 85 et 87, rue St Louis

VINS—En débarquement du brick Sylvester, de Bordeaux:
100 barriques vin rouge St Estèphe,
40 do do Cantenac,
36 do do Château Bellevue,
30 caisses de 100 demi boîtes sardines à l'huile marque Gillet, à vendre par V & E MAIGNAN,
8 jt 85 et 87, St Louis

PAPIERS PEINTS—10 caisses papiers peints assortis, du meilleur goût, en débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux, à vendre à bas prix par H NOEL & GUIRAUD,
7 juil 103, rue Royale

VINS—En débarquement des navires Belle Assise, Prinz Adalbert et Sylvestre, de Bordeaux,
270 barriques vin rouge,
1000 caisses do,
18 barils vin blanc.
A vendre par H NOEL & GUIRAUD,
7 j 103, rue Royale

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux:
130 caisses absinthe [illegible]
A vendre par E. LAMBERT,
7 juil 64, rue des Magasins

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, et du brick Sylvestre, venant de Bordeaux: [illegible]

CANDIDAT POUR LE CONGRES:
MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer le col. THEODORE GAILLARD HUNT, comme candidat pour représenter au Congrès le second district. Sujet à la nomination d'une convention whig.

CANDIDAT POUR LE CONGRES.
☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. I. N. MARKS, comme candidat pour représenter le second district au Congrès, sujet à la décision d'une Convention Whig.
8juil

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS BORDELON est candidat pour la place d'auditeur des comptes publics. L'élection aura lieu en novembre prochain.

P. A. CHARBONNET.
CANDIDAT COMME CONSTABLE
De la Quatrième Justice de Paix.
Première Municipalité.
Election—le 3 novembre 1851.

G. MEYNIER.
CANDIDAT POUR CONSTABLE,
De la Quatrième Justice de Paix.
Le 1er lundi de novembre 1851. 26 juin

J. M. GRASS,
Ex-collecteur, est candidat pour ASSESSEUR.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. A. S. TREME comme candidat à la place d'assesseur pour la Nouvelle Orléans, à l'élection du 3 novembre.
8 juil

ARMAND PELLERIN.
☞ Veuillez annoncer M. ARMAND PELLERIN, comme candidat à la place d'assesseur de la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'élection de 3 novembre 1851.
26 jn

LUCIEN DUBUC
Est candidat pour la place d'assesseur de la Ville de la Nouvelle-Orléans. Election, 3 novembre 1851.

MARCELIN ESNARD,
Est candidat à la place de Collecteur des Taxes d'Etat pour la Municipalité No Un. Election 3 novembre 1851.
16 juin—☞

☞ Nous sommes autorisés à annoncer J. B. DIONIS comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la Première Municipalité. L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

A. W. SCATES,
Le présent collecteur du Troisième District Représentatif est candidat pour collecteur d'Etat de la Seconde Municipalité.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M HENRY PEYCHAUD, comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la 1ère municipalité. L'élection aura lieu le lundi 3 novembre 1851.

S. VIONCA
Candidat à la place de Collecteur des taxes de l'Etat pour la Première Municipalité.
ELECTION, LUNDI 3 NOVEMBRE 1851.

MIGUEL HERNANDEZ
EST CANDIDAT
POUR UNE REELECTION A LA PLACE DE
CONSTABLE
DE LA CINQUIÈME JUSTICE DE PAIX.
☞ L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

AVIS—Le soussigné, assesseur pour le deuxième district représentatif, informe ses amis et les votans de la ville qu'il est candidat pour la place d'assesseur de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre 1851.
VICTOR DEJOUX.

EXPRÈS POUR LA CALIFORNIE.
DE DODGE & Co,
Via Chagres et Panama.
CETTE ligne offre tous les avantages désirables pour le transport direct des colis dans toutes les parties de la Californie et les îles Sandwich. Notre bureau à San Francisco est situé rue Montgomery; celui de Panama est dirigé par M. George Fisher, un de nos Associés. M. H. D. B. Cutter est notre agent pour Chagres. Le service est fait par nos propres bateaux sur la rivière de Chagres sous la direction d'un agent spécial et de cette manière, ils pourront expédier toutes les marchandises avec promptitude. Les colis seront envoyés par chaque steamer.
E W WILEY, ancien Agent de Dunham & Wiley,
9mars No 37, rue du Camp.

Dans l'affaire de la Municipalité No Un, demandant la nomination de trois commissaires pour estimer et assesser les dépenses pour l'ouverture de la rue de Canal et la construction d'un chemin en planche.
LES soussignés commissaires d'assessement et d'estimation, nommés par l'honorable 4me Cour de District de la Nouvelle-Orléans, pour estimer les dommages, pertes, avantages ou profits résultant et occasionnés par les améliorations et l'ouverture de la rue du Canal, conformément à la pétition présentée dans cette cause, qu'ils ont présenté à la Cour le 20 juin courant, leur tableau d'estimation et d'assessement, [illegible] opposition dans les dix jours [illegible] ledit tableau d'estimation et confirmé conformément à la loi.
(Signé) D. PRIEUR, JAMES F. FREBET, NEWTON RICHARDS. Commissaires.
20juin—10f

PENDANT mon absence de cette ville, M. Gabriel Lauzanne, encanteur public, me représentera comme encanteur [illegible].
20 juin—15 BERNARD TURPIN.

LE DOCTEUR ROUANET a transféré son domicile rue de la Douane, 116, entre Bourbon et Dauphine.
1juil—3m

ISAAC HOBBS, de Boston; ROST. B. AUCOIN et OMER GAILLARD, tous deux de la Nouvelle-Orléans, ont formé une association sous la raison et titre de J. HOBBS & CO. Ils informent leurs amis que, comme successeurs du feu E. G. Hobbs, ils continueront comme par le passé, la manufacture de souliers.
1juil—3m

NOURRICE A LOUER.
UNE NEGRESSE de vingt-cinq ans, parfaitement saine et nouvellement accouchée, cette négresse a perdu son enfant. S'adresser au No 30, rue Bienville
3jn—15

Changement de domicile.
LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a transféré son magasin de modes de l'encoignure St-Philippe et Condé, dans la rue Royale, No 118, entre les rues St-Louis et Conti.
6 juil—3m TH. KOENIG

Tonneliers—Tonneliers.
DEUX excellens tonneliers, à vendre à l'amiable. S'adresser à S GUINAULT,
4j—☞ No 94 Passage de la Bourse.

EN débarquement du navire Belle Assise, de Bordeaux:
50 barriques Montferrand;
25 do vin St-Julien;
75 do vin de Bordeaux;
300 caisses vin rouge;
100 milliers bouchons à bouteilles;
6 do bouchons à damejeannes;
50 paniers bouteilles vides, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
4 juil 13 et 15 St-Louis

EN débarquement du brick Silenzio, venant d'arriver, en 40 jours, le soussigné offre à vendre
2000 caisses citrons;
1000 do d'oranges;
200 caisses macaroni et vermicelli;
600 demi caisses do do.
A vendre par D LANATA,
4juil 9—10, Jefferson

INDIGO—7 surrons Guatemala, supérieur, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
4 juil 3 Front Levée

MELASSE—50 barils Moscovado, en débarquement du brick Telegraph, de Matanzas, à vendre par LABORDE & XIQUES,
4 juil 3, rue Front

CIGARES—Un grand assortiment de Cigares de la Havane, tels Principes et cigares d'habitation, des meilleures manufactures, à vendre par LABORDE & XIQUES,
4 juil 3, Front Levée

CAFE—Prime vert, de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
4 juil 3, Front Levée

BRIQUES A FEU de Pensacola, et de Pittsburg—25,000 de Pittsburg et 20,000 de Pensacola, à vendre par THOS. BLOIS,
4 juillet 91, rue des Magasins

CIMENT—600 barils ciment romain, ciment Rosendale hydraulique des meilleures marques, en débarquement et en magasin, à vendre par THOS. BLOIS,
4 juillet 91, rue des Magasins

CHAUX—500 barils chaux de Ste-Geneviève, à vendre par THS. BLOIS,
4 juillet 91, rue des Magasins

CHAUX DE THOMASTON—700 barils chaux de pierre, à vendre par THS. BLOIS,
4 juillet 91, rue des Magasins

BRIQUES à feu anglaises—30,000 briques anglaises, à vendre par THS. BLOIS,
4 juillet 91, rue des Magasins

NEGRES DEMANDES—On a besoin de six nègres robustes, qui ne seront pas employés pour moins d'un an, par les soussignés.
DEPOUILLY & GAGNET,
11fe—1m Au Moulin à scie du Vieux Bassin

CHARLES BYRNE,
MANUFACTURIER D'OBJETS
en cuivre, tôle, et ferblanc,
ET MARCHAND DE
POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.
No. 46, rue Tchoupitoulas,
A constamment en main un assortiment complet de FERBLANTERIE ET D'ARTICLES EN CUIVRE, POELES, TUYAUX DE POELES, ETC.
Et en exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.
☞ La plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne.
4 juin.☞

CAFÉ A LOUER.
L'ETABLISSEMENT connu sous le nom du Café Magnolia, situé rue de la Douane, entre Royale et Passage de la Bourse. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co.
25 juin 23, St Louis

P. LONGIS, 67, Vieille-Levée, offre à vendre—
100 barriques de vin F. Durand en magasin,
60 quarts de vin de Porto Miguel Reig,
150 quarts de vin de Porto F Grouscet,
130 do de Madère do,
14 barriques de vin de famille,
15 do ordinaire,
8 do do Médoc Tardieu,
8 do do de Gasonllaux et Valery,
150 caisses de vin fin de Médoc,
25 paniers huile d'olive de Flaguel,
10 vases Médicis, en fonte de fer,
10 barils de vieux whiskey.
20 juin

EN débarquement du navire Quintin, de Bordeaux, 14 quarts de pipes Cognac [illegible], 1850, à vendre par A. COUTIN & RANSON,
7 jn [illegible] Bienville

HARMONIUMS et PIANOS MECANIQUES [illegible]

VIC. HEBERT.
Provisoirement
114, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.
VIENT de recevoir de New-York, l'ouvrage du docteur A. M. Mauriceau
Guide Médical—Secret de la femme mariée, 1 vol in 18, de 250 pages.
10 juil Prix....$1.

VICTOR HEBERT
PROVISOIREMENT
114, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.
Il reste à placer, pour l'année courante, quelques abonnements aux publications suivantes:
L'Illustration, Journal Universel.
Modes Parisiennes.
Magasin Pittoresque.
L'Image (Revue Catholique.)
JOURNAUX DE MEDECINE ET DE PHARMACIE.
Le Journal des Connaissances Médico-Chirurgicales.
Le Bulletin de Thérapeutique.
Le Journal de Chimie Médicale.
La Gazette Médicale.
10 juil

Victor Hebert,
Provisoirement 114, rue de Chartres, entre St. Louis et Conti.
REDUCTION REELLE DE 20 p. 0/0
FORCE pour cause de réparations, de quitter momentanément son magasin et voulant pour sa réinstallation renouveler ses marchandises, Vor Hebert informe les marchands et le public en général, que jusqu'à cette époque ses articles subiront une réduction réelle de 20 p. 0/0
Librairie, papier peint, registres, fournitures de bureaux, livres élémentaires français et anglais, livres de Piété, cartes à jouer, &c. &c.
13juin—☞

Vor HEBERT.
Changement de domicile momentané
Pour cause de réparations à l'Hotel d'Orléans.
PENDANT la durée des travaux le magasin de librairie, papier peint, papeterie, articles de bureaux, &c., &c. de Vor HEBERT est provisoirement transféré rue de Chartres No 114, entre St-Louis et Conti.
13jn—☞

DELCROIX,
MAGASIN DE PAPIER PEINT,
Rue de Chartres, No 106,
Entre St-Louis et Conti,
VIENT de recevoir par le navire Carrack, un grand assortiment de papiers peints, de toutes qualités et des dessins les plus nouveaux, qu'il vendra aux prix les plus réduits. Il invite MM. les entrepreneurs et les personnes qui ont des appartements à faire tapisser à visiter ces marchandises;—elles seront convaincues qu'il est impossible de trouver mieux et meilleur marché que chez lui. Il se chargera de la pose du papier.
DELCROIX,
26 juin 106 rue de Chartres

Compagnie de la Poudre de Hazard.
C. T. BUDDECKE et Co.
agents, rue Tchoupitoulas, No 109.
AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, quelque soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie du Hazard est non seulement garantie pour n'avoir jamais été surpassée, mais est en outre considérée supérieure à toutes les autres marques, ayant acquis la préférence partout où elle a été introduite et où elle a été connue. Cette manufacture de poudre est maintenant la plus grande des Etats-Unis. Tous colis desquels on ne sera pas satisfaits seront repris, et les frais et dépenses seront remboursés. Nous avons toutes les qualités en main, en barils, demi barils et quarts, ainsi qu'en caisses en ferblanc très convenables pour ce marché. N'importe quelle quantité sera délivrée aux planteurs [illegible] sur un ordre laissé à notre magasin.
C T BUDDECKE & Co,
22 mai—3m 109, rue Tchoupitoulas

HOTEL DE PROCTORVILLE.
A l'extrémité du Rail Road du Golfe du Mexique.
Le public est respectueusement informé que le soussigné a ouvert un HOTEL au Lac à l'extrémité du Rail Road du Golfe du Mexique, et qu'il est prêt à recevoir les visiteurs, qui trouveront constamment une table bien assortie, principalement en poissons. Le propriétaire ayant pris des arrangemens avec des pêcheurs pour avoir constamment du poisson et des huîtres. Vins et liqueurs des meilleures qualités. Chambres et appartements pour les familles. Le tout à des prix modérés.
9 juin—3m S. MESTRE

AVIS—Les propriétaires et agents des non-résidents ayant des propriétés dans les limites du Deuxième District représentatif, compris entre les rues Canal, St Louis, [illegible] et les limites incorporées de la 1re Municipalité, sont requis de passer à mon bureau à 5 heures P. M., afin de s'assurer de l'exactitude de l'assessment de leurs propriétés, pour l'année 1851, et corriger les erreurs qui peuvent s'y trouver.
Bureau, 107, rue Conti, entre Remparts et Basin.
13jn V. DEJOUX, Assesseur.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.
RECU par les derniers arrivages de France et d'Angleterre, les marchandises suivantes, à vendre en gros seulement:
10 balles jaconats français;
[illegible] caisses do anglais;
do batiste écrue;
do do à carreaux;
do guinghams à carreaux;
do toile de l'Inde;
do [illegible] (Ispahan);
do mousseline soie couleur;
do grenadine soie unie;
do mousseline Suisse brochée;
do organdi brodé couleur;
do mousseline de laine;
do do jacquard à ramages;
do rideaux tulle application;
do robes mousseline brodées riches;
10 malles madras de l'Inde (véritables);
2 caisses do de l'Inde;
do mouchoirs [illegible] 36 pouces;
do mouchoirs batiste brodés riches;
do mouchoirs linon batiste à raies;
do voilettes, manches et cols brodés;
do coutil fantaisie;
3 balles cotonnade française;
caisses mérinos noir extra fin;
do cravattes Grenadine et foulards soie;
do gilets batiste imprimée;
do rubans taffetas noir No assortis;
do parapluies, parasols et ombrelles;
do tabliers soie et crêpe lisse;
do chemises à jabot pour hommes;
do chapeaux paille pour hommes;
do velours coton noir;
do capotes en paille de 300;
do [illegible]
do parfumeries "Monpelas";
do articles porcelaine fantaisie.
A vendre par J. LEVOIS
15 juin 47, rue de Chartres, au premier.

CHAPEAUX PAILLE pour hommes—6 caisses, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
3juil 36, rue de Chartres

IODURE DE POTASSIUM—1 caisse iodure de 50 flacons, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
3juil 36, rue Chartres

GELATINE—1 boucaut, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
3juil 36, rue de Chartres

VEAUX CIRES—40 douzaines, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
3juil 36, rue de Chartres

EAU DE VIE—A Seignette et autres marques de Cognac et Charente, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
3juil 36, rue de Chartres

VIN ROUGE—40 barriques en débarquement de la Belle Assise, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
3juil 36, rue de Chartres

HUILE—30 barils Graisse et 50 barils huile d'Eléphant, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
2 juil 15, Tchoupitoulas

WHISKEY—100 barils Wortens supérieur, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
2 juil 15, Tchoupitoulas

JAMBONS—100 tierçons Stagg & Shays, Schooley & Hough, et autres marques, jambons passés au sucre, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
2 juil 15, Tchoupitoulas

BŒUF—50 barils, 125 demi do Mess de Davis, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
2 juil 15, rue Tchoupitoulas.

CHANDELLES—400 caisses Verdin Shilling, 100 do Etoiles, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
2 juil 15, Tchoupitoulas

SAVON—300 caisses Verdin Shilling & Cie [illegible], à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
2 juil 15, Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Alexandre, de Bordeaux:
44 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par PAUL LACROIX,
2 joil 12, rue Toulouse

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—240 caisses en débarquement des navires Magnolia, Glance et Parthenon, à vendre par G W DUNBAR,
8 juil 5, rue des Magasins

CHAPEAUX d'été supérieurs, pour habitations, à vendre par FROST & CO.,
16 juin 10, rue des Magasins.

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux:
60 barriques vin rouge, bon ordinaire,
8 barriques dito blanc Preignac,
20 demi dito dito, à vendre par
7 juillet PAUL LACROIX, 13, Toulouse

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS—En débarquement du navire Shenandoah, et en magasin, un assortiment général de chapeaux, casquettes, bottes, souliers, brodequins, à vendre aux plus bas prix, par FROST & CO.,
18 juin 10, rue des Magasins

EN débarquement du navire Belle Assise, de Bordeaux, arrivé le 28, et à vendre par le soussigné,
300 demi boîtes truffes pures, du Périgord, nouvelle récolte;
300 demi boîtes cèpes à l'huile;
200 demi boîtes champignons,
200 grandes do do;
60 demi boîtes lamproies fraîches, de la dernière pêche;
200 livres saucissons des Pyrénées;
200 do saucissons d'Arles.
En magasin—30 douz. fromage tête de maure;
20 meules gruyère;
35 barriques vin vieux 1844, Château Latour.
JEAN FISSE,
1juil enc. St Pierre et Royale

Coffres-Forts à l'épreuve du Feu.
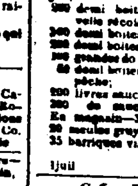
Le soussigné a en main un grand assortiment de coffre-forts améliorés et [illegible] de Rich & Co., [illegible]

P. CHARLES CUVELLIER
AVOCAT ET NOTAIRE,
Bureau No. 2, Exchange Place,
COTÉ OUEST, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE

J. MAGNE, avocat,
A transporté son bureau No 14, Passage de la Bourse, entre les rues de la Douane et du Canal

ROBERT J. KER,
avocat et notaire public,
Et Commissionnaire pour l'Etat du Mississippi,
No 14, Exchange Place, vis à vis la poste

W. B. KOONTZ, avocat,
No 14, Exchange Place.

SAMUEL BOYER DAVIS,
successeur de
HORATIO DAVIS,
Notaire Public, No. 11, rue Conti.

B. ROMNIO Jr.,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ de la Havane.
6 avril Rue Gravier, No. 34.

PAUL JUGE FILS. C. FABRE.
PAUL JUGE Fils & Co.
Importateurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c.
Et Marchands Commissionnaires,
21fév 27, rue St Louis

DUNBAR & BUCHANAN,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
ET EPICIERS EN GROS
92, rue Gravier, Nouvelle-Orléans

J. N. RICULFI & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
ET IMPORTEURS
De Cigares de la Havane, Café et Sucre
No 17, rue Commune.

MAGASIN DE CIGARES DE LANFRANCO.
Rue St.-Charles, No. 82.
4sept—1an.

G. W. DUNBAR,
MARCHAND EN GROS DE BOTTES ET SOULIERS,
5 Rue des Magasins.
K. DUNBAR. E. BUCHANAN

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ! dit l'Ecriture. Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'élixir procréatif JEUNE ou [illegible] du Dr. LAROUETTE est prescrit comme un remède dans les cas de débilité, impuissance et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses musculaires, souffrances physiques, et est d'un goût agréable et d'une valeur inappréciable pour les personnes sans enfans.
☞ ATTENTION—Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New-York (seul agent américain) est contrefaite.

ATTENTION, LISEZ ET RAPPELEZ-VOUS.—Une contrefaçon du célèbre élixir de Jeune [illegible] depuis quelque temps en vente avec le nom de Levi Judson sur l'enveloppe. Le dit Levi Judson est employé dans le magasin de Lucius H. Comstock, que l'on croit être l'instigateur et le vendeur de la dite contrefaçon du Jeune Cordial.
Rappelez-vous que la contrefaçon porte le nom de Levi Judson sur l'enveloppe et que la véritable est celle de JUDSON & Co,
No 9, John street, New York
Seul agent pour l'Amérique, établi en 1844.
☞ A vendre à la Nouvelle Orléans par WRIGHT & Co, 151 rue Chartres; à la Mobile par le Dr J. TUCKER et au Natchez par MITCHEL.
10 ma—6m

Bureau de la Compagnie des Remorqueurs Good Intent.
Nlle-Orléans, 3 juillet 1851.
DES propositions cachetées pour fournir à la compagnie des Remorqueurs Good Intent, vingt un mille cordes de bois de frêne, [illegible] seront reçues à ce bureau jusqu'au 14 du courant, à midi. On se réserve le privilège de rejeter tout ou partie des offres. [illegible]
4 jt—☞ WM WHANN, directeur.

EN vertu d'une résolution du Conseil de la 1re municipalité, les contribuables du District représentatif sont par le présent notifiés [illegible]
CHS CLAIBORNE, Collect.

TOILES D'IRLANDE.
P. & E. REILLY & CO.,
Encoignure Royale et Canal.
VIENNENT de recevoir un envoi de leurs toiles [illegible], dont la qualité supérieure est bien connue.
En conséquence des réparations et agrandissements qu'ils vont faire à leur magasin dans le courant de juillet, ils ont décidé de vendre certaines marchandises [illegible] AU PRIX COUTANT [illegible]
Toiles 4/4 garanties, de 5 à 10 la pièce.
Toiles à draps [illegible]
Nappes et serviettes unies et damassées;
Broderies [illegible];
Rideaux brodés en mousseline et dentelle;
Toiles et batistes imprimées;
Bandes brodées en jaconat et mousseline;
Jaconats français nouveaux à 15 cts, au lieu de 30 cts; organdis [illegible], barèges nouveaux à 25 à 75 cts; des Indes [illegible] &c.

Maison française,
106, RUE DU CANAL,
Encoignure Bourbon.
UNE expédition tardive envoyée de Paris, [illegible]

Charrues, Charrettes et Quincaillerie.
LES soussignés étant les seuls agents, pour la vente des Charrues de Mayerville, Kentucky, des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, ont en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures. Savoir:
125 Charrues de Hall en fer battu, sans coutre [illegible]
103 [illegible] No 1 [illegible]
67 [illegible] avec [illegible]
28 [illegible]
8 [illegible] Flukes No 1 [illegible]
10 [illegible] Sub soil No [illegible]
75 Ballenger en fer battu [illegible]
150 [illegible] No 1 [illegible]
98 [illegible] No 1 [illegible]
52 [illegible] No 2 [illegible]
15 Flukes No 3 [illegible]
11 [illegible] No 1 [illegible]
10 Ballenger (Yankee extended Bar) No 2 [illegible]
98 [illegible] No 1 3 Extended [illegible]
81 [illegible] No 2 4 Extended [illegible]
Avec un grand assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir: Chaînes, Clous coupés et forgés, Haches de Hunts, Pelles à douille et [illegible], Pioches de toutes qualités, Couteaux à cannes, Pentures à plaques et à gonds, Meules pour moulins, Colliers ordinaires en cuir et écorce, Cordes de Manille et goudronnées, Scies de long pour moulins, et Passe-partouts, Limes de toutes espèces, Poulies en fer avec roues de 7 pouces, un grand assortiment de fer anglais et américain, Essieux en fer avec boîtes; Huile à lampes et à lin, Esprit de Térébenthine, Mastic, Vitres, et Peintures de toutes qualités.
HOGAN & TURBAUD.
7jan Encoignure Douane et Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné:
80 barriques vin rouge Montferrant, bon
20 do do pour famille,
30 barils vin blanc Haut Sauterne;
300 paniers anisette fine, 200 cais. marasquin,
500 do do surfine; 75 do eau verte,
800 do do superfine, 50 do [illegible]
125 caisses curaçao; 75 paniers guignolet,
125 do liqueurs assorties fines;
75 do do do surfines;
150 do do do superfines;
40 do fruits à l'eau de vie;
150 do absinthe de diverses marques,
40 do vin de différentes qualités;
Cognac ordinaire et de marques supérieures, Genièvre, Madère, whiskey supérieur, rhum Jamaïque, merises, &c. &c.
F ROUMIEU
14av rue St Louis, entre Chartres et Levée

ARS. Z. CAVELIER. L. F. MAXENT.
Cavelier & Maxent
Rue Royale, No 169,
INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, [illegible] barriques et en caisses.
6 jan

EN débarquement du navire Isaac Newton, venant de Bordeaux:
80 barriques vin rouge C. C. Queyries, pour famille,
8 do do La Mission, [illegible]
4 do do [illegible]
100 caisses do [illegible]
60 do do Haut Talence, [illegible]
A vendre par CAVELIER & MAXENT,
4mars 169, rue Royale

EN débarquement du navire Caroli, venant du Havre.
40 caisses absinthe, marque C F Berger,
40 do do do E Pernod,
40 do do do Versin & Lecoultre,
20 do kirsch do E Pernod,
30 meules fromage véritable Gruyère,
50 boîtes fromage de Gérardmer de 5 à 6 livres chaque, en double emballage, [illegible]
J N OURIEN,
30 juin rue du Maine, No 30

FAYENCE anglaise—15 paniers (crates) assortis couleurs variées, commandées expressément pour le marché mexicain, et ayant droit au drawback.
A vendre par J N OURIEN,
[illegible] 28, rue Dumaine

200 PANIERS vin [illegible],
15 barriques vin pour familles;
25 barriques vin ordinaire;
25 boîtes vin blanc Sauterne;
[illegible]